

Délégués du Personnel

Réunion du 30 mai 2016

Les élus délégués du personnel et les délégués syndicaux se sont réunis le 30 mai pour la première réunion mensuelle de la mandature.

Après 3 suspensions de séance, la direction a mis fin à la réunion qui s'est achevée sans que les réclamations des représentants du personnel fassent l'objet de réponses et/ou d'éventuelles prises de décisions.

Après l'ouverture de la réunion, les élus et délégués syndicaux ont en effet demandé à la représentante de la direction, Catherine Fournigault, responsable du service relations sociales et qualité de vie au travail, quelle était la nature de sa délégation donnée par la directrice régionale, Madame Chong Wa Numéric.

Catherine Fournigault a indiqué qu'elle était chargée « d'animer la réunion » et « d'apporter les réponses aux questions » préalablement validées par la direction.

Les élus ont d'abord précisé que les DP portaient des réclamations et non des questions puis ont rappelé que, conformément à la réglementation, tout représentant de la direction auprès des DP devait être en mesure de prendre des décisions et devait donc avoir en ces circonstances les mêmes pouvoirs que l'employeur.

Les élus et DP ont demandé à consulter l'écrit signée de la directrice régionale donnant à Catherine Fournigault sa délégation auprès des DP. Cette demande a été suivie d'un refus catégorique.

Les élus DP et délégués syndicaux ont demandé la tenue de la réunion en présence d'un représentant de la direction doté d'une délégation conforme à ce que prévoit le Code du travail.

La direction a refusé et a mis fin à la réunion.

Les DP et les délégués syndicaux ont unanimement décidé de saisir l'inspecteur du travail dans la perspective qu'il invite la direction de Pôle emploi Normandie à se mettre en conformité avec le Code du travail.

Les élus DP et délégués syndicaux de Haute-Normandie, confrontés au même problème ont entrepris la même démarche.

La direction considère quant à elle que les deux réunions ont eu lieu et que les représentants du personnel ont refusé d'entendre les réponses.

La prochaine réunion est programmée le 21 juin. N'hésitez pas à nous transmettre vos réclamations que nous porterons devant la direction.

LA PROCHAINE REUNION SE TIENDRA LE 21 JUIN,

MERCI DE NOUS FAIRE REMONTER VOS RECLAMATIONS AVANT LE 14 JUIN

Une adresse mail est à votre à votre disposition pour toute question ou réclamation : dpsnubn@gmail.com

Vos Délégués-es du Personnel SNU pôle emploi FSU de Basse-Normandie :

Sandrine Dussaut, Nuriyé Yelken, Fabien Lemarchand, Sandrine Fontanel,
Isabelle Sanchez, Franck Messidor, Isabelle Rouland.